

LE SOLEIL A RENDEZ-VOUS AVEC LA THUNE !

**La lutte contre les centrales
photovoltaïques continue et
grandit sur la
MONTAGNE DE LURE !**



**AUDIENCE REPORTEE AU 5 DECEMBRE
13H au Tribunal de Digne pour soutenir
Claudine & Sylvie face à BORALEX !**

REJOIGNEZ-NOUS SUR LA MONTAGNE DE LURE !

Les projets de centrales photovoltaïques déferlent sur les régions ensoleillées et faiblement peuplées. En France, la région PACA est parmi les plus touchées. Sur le territoire de la **Montagne de Lure dans les Alpes de Haute Provence**, près de **900 hectares** de parcelles agricoles et forestières risquent d'être artificialisés au nom de la sacro-sainte « transition énergétique ».

A qui fera-t-on croire que remplacer des forêts (écosystèmes résilients et naturellement fixateurs de carbones) par des panneaux métalliques produits en Chine, cernés de clôtures et de caméras de surveillance est un acte durable ?! La seule énergie propre et sans impact reste celle qu'on ne produit pas ! Nous appelons à la **sobriété énergétique**, et à relocaliser les installations de production d'énergie près des zones de consommation sur des espaces déjà artificialisés.

Combattre ces projets, c'est combattre le **capitalisme « vert » technophile**, basés sur l'extractivisme, l'exploitation des être humains, et la destruction de l'environnement. Le seul intérêt de ces projets court-termistes est économique : ils engraisent de grandes firmes écocidaire et des gros propriétaires fonciers, arrosent tous les acteurs de la chaîne de prise de décision, et séduisent de plus en plus de municipalités en difficultés financières. Pendant ce temps, les températures augmentent ; des forêts brûlent chaque été ; des pluies diluviennes emportent tout sur leur passage faute d'arbres pour retenir les sols et favoriser l'infiltration ; la biodiversité continue de s'écrouler ; les paysans disparaissent... Installer une centrale dans des milieux secs comme le sont nos garrigues et forêts méditerranéennes revient à **déposer une braise dans un tas de foin !** Nous, habitant.e.s de ces territoires avons tout à y perdre. On ne tombera pas dans le panneau : défendons nos communs !

Après une **coupe rase** de 17ha réalisée dans un climat de violence inouï (une camarade blessée), en infraction avec l'ensemble des règles de sécurité, la **multinationale canadienne Boralex continue en toute illégalité les travaux** sur le site de Cruis, qui abrite pourtant **plusieurs espèces protégées** (notamment le Lézard ocellé et le papillon Alexanor).

Face à une **lutte polymorphe**, associant 4 semaines de **blocages** de chantier (BORALEX déplore un préjudice de 38000euros, sortez les violons!), **recours juridiques**, et **sensibilisation** des habitants et des élus, la **répression est montée crescendo** : contraventions, auditions libres en série, intervention du PSIG, et dernièrement GAV suivies de contrôles judiciaires avec demandes de caution exubérantes et interdiction de sites. Manifestement, la justice est plus prompte à sanctionner les lanceuses d'alerte qu'à donner suite aux plaintes signalant les délits environnementaux perpétrés en toute impunité par les grosses firmes ! **Ces tentatives d'étouffement du mouvement ne font que renforcer notre détermination** : la résistance prends de nouvelles formes mais continue !

On vous invite à suivre l'actualité de la lutte sur le **canal télégram** et la page facebook d'ELZEARD pour **rejoindre nos actions**. **On vous convie surtout à venir encore plus nombreux.ses pour soutenir Sylvie et Claudine** le jour de leur **audience au Tribunal de Digne reportée au 5 décembre à 13h**. **Ici comme ailleurs : les panneaux, sur les toits, pas dans les bois !**